CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)

52e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 13 au 17 juin 2016

**SC52-20**

**Rapport sur l’examen de la mobilisation des ressources de toutes les sources, en particulier du point de vue des appels de fonds**

**Actions requises :**

Le Comité permanent est invité :

* à examiner le rapport sur la mobilisation des ressources de toutes les sources;
* à faire des commentaires et des suggestions sur les approches d’appels de fonds; et
* à recommander l’élaboration d’une stratégie d’appels de fonds cohérente à l’échelle du Secrétariat, qui traite des approches actuelles de financement et des possibilités futures dans les catégories : fonds bilatéraux; fonds multilatéraux; Organisations partenaires et ONG; fonds du secteur privé; et fondations philanthropiques.

**Introduction**

1. Dans les Dispositions intérimaires pour l’administration du Secrétariat, le Comité exécutif a demandé un examen de la mobilisation des ressources, en particulier pour les appels de fonds [paragraphe 1 f)].
2. L’objet du présent rapport est de garantir que les travaux entrepris soient consignés de manière qu’un futur Secrétaire général soit en mesure de relancer le programme. L’examen est entrepris en collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.
3. Le présent rapport examine en premier lieu les priorités qui ne relèvent pas du budget administratif, comme défini dans la Résolution XII.1, annexe 3, et décrit les mesures prises.
4. Le rapport poursuit en énumérant les efforts d’appels de fonds en cours auprès des différentes catégories de donateurs possibles, y compris : les fonds bilatéraux; les fonds multilatéraux; les organisations partenaires et les ONG; les fonds du secteur privé; et les fondations philanthropiques.

**Priorités du budget non administratif**

1. Les priorités et besoins du budget non administratif pour la période 2016‑2018 sont soulignés dans l’annexe 3 de la Résolution XII.1. Ces priorités ne relevant pas du budget administratif pour 2016‑2018 sont énumérées ci‑dessous dans le tableau 1, en ordre de priorité convenu par les Parties à la COP12.

**Tableau 1. Priorités du budget non administratif identifiées dans la Résolution XII.1, annexe 3**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Priorités relevant du budget non administratif pour la période 2016-2018** | **Financement nécessaire sur trois ans (CHF)** |
| **1** | Missions consultatives Ramsar à l’intention des Parties ayant demandé une assistance | 600 000 |
| **2** | Appui en faveur du programme de travail du GEST 2016-2018 | 300 000 |
| **3** | Poursuite du développement du SISR et des services informatiques et de gestion de l’information (site web) | 175 000 |
| **4** | Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires) | 650 000 |
| **5** | Parrainage des délégués admissibles pour la COP13 (2018) | 600 000 |
| **6** | Appui en faveur de l’introduction de la langue arabe et des services de traduction | 250 000 |
| **7** | Fonds de petites subventions aux fins de la protection et de l’utilisation rationnelle des zones humides | 1 000 000 |
| **8** | Appui aux initiatives régionales (réseaux et centres régionaux - activités prioritaires) | 150 000 |
| **9** | Programme de CESP de la Convention Ramsar (2016‑2021), à l’exclusion de la Journée mondiale des zones humides | 300 000 |
| **10** | Système en ligne pour les Rapports nationaux et l’établissement de rapports et élaboration d’indicateurs | 175 000 |
|  | **TOTAL** | **4 200 000** |

**Point 1. Missions consultatives Ramsar**

1. Le montant total estimé pour les Missions consultatives Ramsar (MCR) pour la période triennale s’élève à 600 000 CHF. L’expérience a montré qu’il est plus efficace de procéder aux appels de fonds au cas par cas. Les approches suivantes pour les appels de fonds pour les MCR peuvent être appropriées :
   * + Identifier les intérêts du secteur privé par rapport à tel ou tel Site Ramsar afin de voir si la MCR pourrait être financée par des programmes d’entreprise pour l’environnement, comme par le passé.
     + Élargir l’accord avec Star Alliance pour couvrir les voyages des experts qui participent aux MCR.
     + Identifier les intérêts des ONG pour voir si les MCR pourraient être entièrement ou partiellement financées (p. ex., par le WWF ou l’UICN, comme par le passé).
     + Inviter le pays à payer pour la MCR conduite sur son territoire, comme la Norvège l’a fait en 2015.
     + Identifier les sites menacés par l’exploration gazière et pétrolière et faire une demande d’appui pour la MCR au Norwegian Oil Development Programme.
2. Comme on le voit en détail ci‑dessous, dans les tableaux 2 et 3, le montant estimé pour les MCR requises à ce jour par les Parties, pour la période triennale, est de 345 000 CHF. Sur ce montant, 145 000 CHF ont été obtenus de différentes sources et il reste 200 000 CHF à obtenir.
3. Le tableau 2 ci‑dessous montre les MCR requises par les Parties africaines pour 2016, ainsi que la contribution du pays, le cas échéant, le coût total et les sources possibles de financement pour équilibrer le budget.

**Tableau 2. Missions consultatives Ramsar demandées par les pays africains en 2016 avec leurs coûts approximatifs**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Partie contractante** | **Site Ramsar** | **Contribution du pays (CHF)** | **Coût total (CHF)** | **Source de financement pour le solde (CHF)** |
| Malawi | Lac Chilwa | 0 | 30 000 | **30 000 à déterminer**  *Étude théorique disponible* |
| Ouganda | Lac Albert, Chutes de Murchison | 15 000 | 45 000 | **30 000 à déterminer (Le Norwegian Oil for Development Programme pourrait financer)** |
| Ouganda | Lac George  *(inscrit au Registre de Montreux)* | 10 000 | 30 000 | **20 000 à déterminer** |
| R. D. Congo | Parc national des Mangroves | 10 000 | 40 000 | **30 000 à déterminer** |
| Sénégal | Site Ramsar du Ndiael *(inscrit au Registre de Montreux)* | 5 000 | 45 000 | Banque africaine de développement (mission multidisciplinaire) : 40 000  *Évaluation en cours par la Banque africaine de développement* |
| Sierra Leone | Estuaire du fleuve Sierra Leone | 10 000 | 40 000 | **30 000 à déterminer**  *Étude théorique disponible* |
| Tanzanie | Plaines d’inondation de Kilombero | 0 | 55 000 | La Coopération technique belge devrait fournir 47 500  Le WWF International : 7500  *Cahier des charges rédigé et consultants sélectionnés* |
| **TOTAL** |  | 50 000 | 285 000 | 95 000 obtenus  **140 000 à déterminer** |

1. En résumé, pour que les MCR demandées par l’Afrique aient lieu, l’appui nécessaire en appels de fonds s’élève à 285 000 CHF en 2016 uniquement. Sur ce total, 50 000 CHF ont été obtenus des pays eux‑mêmes tandis que des fonds additionnels de 95 000 CHF ont été obtenus de la Coopération technique belge, du WWF International et de la Banque africaine de développement. Ainsi, 145 000 CHF ont déjà été obtenus, ce qui laisse un total de 140 000 CHF à obtenir. Le Norwegian Oil for Development Programme sera contacté pour un appui à une partie de ce montant.
2. Le tableau 3 ci‑dessous contient les Missions consultatives Ramsar demandées par les pays dans d’autres régions, pour 2016. À ce jour, une seule MCR a été officiellement demandée par un gouvernement en Asie‑Océanie, une dans les Amériques et aucune en Europe. Un total de 60 000 CHF doit être trouvé.

**Tableau 3. Missions consultatives Ramsar demandées par des pays dans d’autres régions en 2016, avec leurs coûts approximatifs**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Partie contractante** | **Site Ramsar** | **Contribution du pays (CHF)** | **Coût total (CHF)** | **Source de financement pour le solde du coût total (CHF)** |
| Colombie | Ciénaga Grande de Santa Marta | 0 | 25 000 | À déterminer car la proposition est encore en train d’être élaborée; toutefois, la MCR devrait avoir lieu en mai 2016 |
| Iraq | Trois marais inscrits sur la Liste de Ramsar dans le secteur iraquien des marais de Mésopotamie | 0 | 35 000 | À déterminer car la proposition est encore en train d’être élaborée avec CRIMW, UICN-ROWA |

**Point 2. Appui au programme de travail du GEST 2016-2018**

10. Le plan de travail du GEST pour la période triennale sera discuté et adopté en juin 2016. À ce jour, un montant de 122 000 CHF a été mobilisé auprès du WWF International pour deux tâches spécifiques; toutefois, ce financement est soumis à des délais. En outre, un montant prioritaire de 137 000 CHF doit être obtenu pour soutenir le produit phare *État mondial des zones humides*, en 2018. L’objectif des appels de fonds hors budget administratif convenu de 300 000 CHF pourrait donc passer à 559 000 CHF s’il est décidé d’ajouter les trois tâches dans l’objectif global (voir document SC52-09 *Coûts des mesures d’application des Résolutions de la COP12 dans la période triennale 2016-2018*).

1. Les discussions tenues au Secrétariat suggèrent les approches possibles suivantes pour identifier des bailleurs de fonds éventuels :
   * + Selon les activités intégrées dans le plan de travail du GEST, il peut être possible d’identifier des fondations particulières, entre autres, pour lesquelles ces activités seraient intéressantes.
     + On pourrait demander aux Parties contractantes qui ont soutenu le GEST par le passé d’apporter à nouveau leur appui.
     + Ces idées ainsi que d’autres seront discutées par le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Point 3. Construction permanente du SISR, GI/TI (site web)**

1. Le développement du SISR et du site web est associé à l’objectif d’appels de fonds de 175 000 CHF pour cette période triennale. C’est ce que l’on peut voir dans le tableau 4 ci‑dessous (chiffrage non reçu).
2. Les discussions du Secrétariat suggèrent les approches possibles suivantes pour identifier des bailleurs de fonds possibles :

* Orientations à obtenir du Groupe de travail sur la CESP et du Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Tableau 4. Points détaillés nécessitant d’être améliorés et mis à jour dans le SISR et le site web de Ramsar**

**4.a. Site web de Ramsar**

|  |  |
| --- | --- |
| Point du site web | Détails |
| Section ressources avec outils et information de/sur OIP | Surveiller et intégrer les outils et l’information des OIP et autres pour élaborer un régime de suivi et des orientations pour les sites article 3.2 |
| Section secteur privé | Appels de fonds : profil des MCR sur le site; élaborer une section pour démonstration au secteur privé |
| Section AME | Renforcer les partenariats avec d’autres AME pour améliorer les synergies et le partage des ressources par une collaboration accrue sur les sites web, le partage de données et des objectifs convenus |
| Section initiatives régionales Ramsar | Faire connaître, au niveau mondial, les IRR en tant que moyen opérationnel d’apporter un appui à l’application des objectifs de la Convention de Ramsar par une amélioration des sites web des IRR et des liens avec le site d’hébergement Ramsar et mise en valeur des initiatives, activités et réalisations des IRR |
| Section ressources avec différents outils/cours de formation | Renforcer les capacités d’application de l’outil R-METT avec les Parties, les Partenaires et le Secrétariat dans le cadre d’une formation et d’une promotion basées sur le web |
| Section restauration et remise en état des zones humides | Études de cas et méthodes diffusées aux Parties contractantes et ajoutées aux pages sur la restauration des zones humides Ramsar (y compris les tourbières) sur le site web; relevé de mesures et de progrès faits au plan mondial pour restaurer les zones humides |
| Base de données Villes des Zones Humides | Élaborer et gérer un réseau mondial en ligne de villes ayant obtenu le Label 'Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar' |
| Développement de la photothèque | Galerie de photos des Sites Ramsar liées aux profils de pays et accompagnées de thèmes, types de zones humides et pays/région |

**4.b. Service d’information sur les Sites Ramsar (SISR)**

|  |  |
| --- | --- |
| Point du SISR | Détails |
| Fin de la migration des données | Transfert manuel des données textuelles se trouvant dans les annexes de l’ancien Système d’information sur les Sites Ramsar dans la base de données du SISR suite à la migration automatique des ensembles de données de l’ancien système. Certaines données n’ont pas été capturées durant la migration, ce qui laisse des lacunes importantes pour beaucoup de Sites Ramsar existants, y compris des listes d’espèces. Des fonds internes n’ont pas pu être identifiés au Secrétariat pour cette tâche. |
| Observation de la Terre | Étude et analyse du potentiel d’intégration de l’observation de la Terre dans le système SISR |
| Science citoyenne | Construire des liens plus étroits avec le grand public en offrant des téléchargements de photos géolocalisées, en ajoutant des commentaires |
| Formation au système | Élaboration d’outils tels que des vidéos et des démonstrations interactives pour aider les Parties contractantes à utiliser le nouveau système (3 x vidéos estimées à 4000 CHF) |
| Intégration dans le site web principal de Ramsar | Meilleure intégration et connexion entre le SISR et le site web principal de Ramsar |
| Utilisation du suivi et de l’évaluation | Analyser comment les Parties et d’autres personnes utilisent et accèdent au SISR et utiliser l’information pour un développement futur |
| Résumés de sites téléchargeables | Étudier la possibilité de développer des PDF téléchargeables sur les sites pour utilisation dans les écoles, les centres pour les zones humides, l’écotourisme et les gouvernements |
| Améliorer l’impact du site web de Ramsar | Explorer les possibilités d’intégrer des informations supplémentaires de sites externes : COL, EOL, UICN, Google, Instagram, Open Street Map |

**Point 4. Réunions régionales pré-COP13 (appui aux délégués et coûts des réunions préparatoires)**

1. L’objectif de 650 000 CHF s’appuie sur les frais de voyage estimés et présumés associés à un délégué de chaque pays se trouvant sur la liste CAD/OCDE des bénéficiaires de l’aide. Les appels de fonds commenceront au début de 2017.
2. La discussion au Secrétariat a suggéré les approches possibles suivantes pour identifier des bailleurs de fonds éventuels :

* Parties contractantes, organisations internationales et compagnies aériennes (y compris Star Alliance)

**Point 5. Parrainage de délégués éligibles à la COP13 (2018)**

1. L’objectif de 600 000 CHF s’appuie sur les frais de voyage estimés et présumés associés à un délégué de chaque pays se trouvant sur la liste CAD/OCDE des bénéficiaires de l’aide. Les appels de fonds commenceront au début de 2017.
2. La discussion au Secrétariat a suggéré les approches possibles suivantes pour identifier des bailleurs de fonds éventuels :

* Parties contractantes, organisations internationales et compagnies aériennes (y compris Star Alliance)

**Point 6. Introduction de l’arabe et d’autres langues des Nations Unies et appui pour la traduction**

1. Une stratégie détaillée a été préparée pour l’introduction de langues supplémentaires dans les travaux de la Convention, avec un financement détaillé (voir document SC52-03 *Appui de consultants pour l’élaboration d’une stratégie décrivant une éventuelle intégration progressive de l’arabe ou d’autres langues des Nations Unies dans les travaux de la Convention*). Toutefois, la priorisation non administrative durant la COP12 a identifié un montant de 250 000 CHF à obtenir en financement non administratif prioritaire pour l’introduction de l’arabe. Ce chiffre a été calculé par une estimation des lignes de coûts indiquées dans le tableau 5 ci‑dessous.

**Tableau 5. Points détaillés nécessaires pour financer l’introduction de l’arabe**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Point | Estimation du coût unitaire (CHF) | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
| Traduction en externe des travaux en cours | 27 000/an | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 81 000 |
| Recherche ou élaboration d’un glossaire Ramsar (dépense unique) | 16 000 | 16 000 | 0 | 0 | 16 000 |
| Traduction et publication de contenus web prioritaires | 27 000/an | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 81000 |
| Responsable régional arabophone (à 20%)1 | 120 000/an | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 72 000 |
| Total (CHF) |  | 94 000 | 78 000 | 78 000 | 250 000 |

1 L’une des solutions possibles consisterait à faire appel à un responsable en poste dans un ministère ou auprès d’une OIP ou d’un autre partenaire Ramsar basé dans la région arabe. Ce point devra faire l’objet de nouvelles discussions.

1. Les discussions du Secrétariat suggèrent les approches possibles suivantes pour identifier des bailleurs de fonds éventuels :

* Pour la traduction en langue arabe, les pays arabophones pourraient être priés de fournir un appui.
* Pour la possibilité de traductions en russe et en chinois, la Fédération de Russie et la Chine pourraient être contactées.

1. Plus précisément, pour la traduction de certains documents Ramsar en russe, 8500 CHF ont été fournis par le Gouvernement norvégien et nous leur en sommes reconnaissants. Ce financement est en train d’être dépensé à la traduction de la dernière édition du Manuel de la Convention de Ramsar en russe ainsi qu’à la version hors ligne de la Fiche descriptive Ramsar, afin d’aider les pays russophones à inscrire de nouveaux Sites Ramsar. D’autres documents clés seront identifiés selon les besoins.

**Point 7. Fonds de petites subventions pour la protection et l’utilisation rationnelle des zones humides**

1. Ces dernières années, les Parties contractantes n’ont pas contribué au mécanisme multilatéral du Fonds de petites subventions. Toutefois, la priorisation durant la COP12 a identifié un montant de 1 000 000 CHF à obtenir en fonds non administratifs prioritaires pour le Fonds. Il n’y a pas eu de réponses positives des Parties aux demandes de considération du Fonds de petites subventions pour financement.
2. Par ailleurs, il est intéressant de noter la poursuite et l’expansion des fonds bilatéraux qui ont été levés séparément pour différentes régions à différents moments mais qui utilisent tous le mécanisme du Fonds de petites subventions pour évaluer les projets et faire rapport sur les dépenses. Ces fonds bilatéraux continuent d’être très utiles pour la fourniture de petites subventions et un nouveau fonds, à savoir le Fonds Nagao pour les zones humides, est aujourd’hui proposé par la région Asie‑Océanie (voir document SC52-16 *Mise à jour sur les accords officiels et plans de travail conjoints entre la Convention de Ramsar et ses partenaires*).

**Tableau 6. Fonds de petites subventions bilatéraux, existants et nouveaux, établis dans différentes régions**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Région qualifiée** | **État** | **Notes** | **Financement total** | **Source** |
| Asie-Océanie | Nouveau fonds | **Fonds Nagao pour les zones humides** (Nagao Wetland Fund)pour des projets concernant la conservation, la restauration et l’utilisation rationnelle des zones humides dans la région Asie‑Océanie. | 80 000 USD par an | Établi par le Nagao Environment Fund (l’accord est en train d’être rédigé et sera soumis à la 52e Réunion du Comité permanent pour approbation) |
| Afrique | Depuis 1989 | **La Subvention suisse pour l’Afrique** soutient des projets dans toute l’Afrique. | 100 000 USD par an | Basé sur une contribution suisse. Renouvelable annuellement |
| Amérique latine et Caraïbes | Depuis 1996 | **Wetlands for the Future** (le fonds WFF) soutient des projets dans toute l’Amérique latine et les Caraïbes. | Environ  80 000 USD par an (variable) | Basé sur une contribution des États‑Unis |

1. Autre exemple : un fonds bilatéral a été mis sur pied avec la Norvège en 2015 pour soutenir de petits projets relatifs à la restauration des zones humides et à la pérennité des moyens d’existence. Ce fonds a bénéficié d’une subvention unique qui soutient actuellement trois petits projets (deux au Népal et un au Mozambique); on ne sait pas clairement si le financement va se poursuivre.
2. Au niveau du Secrétariat, on a déjà discuté de l’idée de concevoir le Fonds de petites subventions en fonction des intérêts du secteur privé, par exemple de l’industrie de l’énergie pour construire la résilience des avoirs côtiers, et de l’industrie des boissons afin de fournir une protection aux sources d’eau (comme cela a été le cas avec Danone‑Evian). Ces idées et d’autres pourraient être soulevées avec le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Point 8. Réseaux et centres régionaux (activités prioritaires)**

1. À la COP12, il a été décidé que les initiatives régionales Ramsar auraient besoin de 150 000 CHF en appui prioritaire non administratif. Les IRR demandent au Secrétariat de la Convention de Ramsar de les soutenir et de les intégrer dans différentes activités d’appels de fonds, et une des possibilités pourrait être le développement de grands projets multilatéraux auxquels participent les IRR avec leurs pays respectifs. Le tableau 7 ci‑dessous montre les projets en train d’être élaborés par les IRR.

**Tableau 7. Efforts d’appels de fonds pour de grands projets multilatéraux des IRR en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie centrale**

| **Initiative régionale** | **Titre du projet régional** | **Pays participants** | **Budget (USD)** | **Source** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Cariwet | Promotion de la coopération régionale pour garantir la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides des Caraïbes afin de maintenir les services écosystémiques et de réduire les effets des changements climatiques | Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Grenade, Jamaïque, République dominicaine, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago, Territoires d’outre‑mer français et Parties non contractantes du Guyana et de Saint-Vincent-et-les Grenadines | 7 210 000 | IKI/ contribution en nature des pays |
| Initiative régionale pour la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides des hautes Andes | Renforcement de la protection des zones humides des hautes Andes pour la gestion durable d’écosystèmes à la source de bassins versants d’importance critique, afin de réduire les effets des changements climatiques et de consolider les moyens d’existence | Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Pérou et Venezuela. L’initiative est soutenue par les Organisations internationales partenaires de Ramsar (Birdlife International et UICN) ainsi que par la CMS, Condesan et le Groupe de conservation des flamants des hautes Andes | 3 189 160 | FEM6 |
| Initiative régionale pour l’utilisation rationnelle des mangroves et des récifs coralliens | Renforcement de l’utilisation rationnelle des mangroves et des récifs coralliens pour maintenir leurs services écosystémiques | Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, République dominicaine et Venezuela | 9 700 000 | IKI / contribution en nature des pays |
| Initiative régionale pour la conservation et l’utilisation rationnelle du bassin du Río de La Plata | Amélioration de la gestion durable des zones humides du bassin du Río de La Plata pour réduire les effets des changements climatiques et renforcer les moyens d’existence | Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay | 7 800 000 | IKI/ contribution en nature des pays |
| IRR Asie centrale (si elle est approuvée) | Mise en œuvre du Plan stratégique 2016-2024 | Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, CAREC, UICN | 935 000  pour 2016-2018 | Identifier des bailleurs de fonds potentiels |

1. Chaque IRR a une ligne budgétaire spécifique et un rôle à jouer dans son projet, en tant que mécanisme de coordination, conformément au plan de travail et à la stratégie financière de l’IRR respective. Si les projets présentés dans le tableau 7 sont couronnés de succès, ils garantiront la pérennité financière des IRR concernées pour toute la durée des projets. La FAO sera l’organe d’exécution du projet FEM6.
2. Il y a d’autres grands projets multilatéraux proposés : par exemple, un projet sur les eaux souterraines est en train d’être élaboré dans le cadre du FEM6 avec l’UNESCO et l’UICN, qui implique des écosystèmes dépendant des nappes souterraines dans des Sites Ramsar de plusieurs pays. De même, en Iran, un projet pourrait être élaboré dans le cadre du financement STAR du FEM6 pour travailler sur trois sites transfrontières avec l’Iraq, l’Afghanistan et le Pakistan respectivement, et la participation de RRC-CWA.
3. Il est très important de continuer d’aider les IRR et les pays à demander des fonds au FEM6 et au FEM7 et à l’avenir également au Fonds vert pour le climat. Une fois encore, il serait extrêmement utile d’avoir la contribution du Groupe de travail sur la mobilisation des ressources sur cette question et de discuter des meilleures modalités pour ce faire. L’UICN est maintenant accréditée comme organisme d’exécution pour le FEM, ce qui renforce éventuellement la possibilité pour Ramsar de participer aux projets FEM.

**Point 9. Programme de CESP Ramsar (2016-2021), à l’exclusion de la Journée mondiale des zones humides**

1. Le programme de CESP est associé à un objectif de financement non administratif de 300 000 CHF pour cette période triennale.
2. Les discussions du Secrétariat ont conduit à rechercher des orientations auprès du Groupe de travail sur la CESP et des budgets sont en train d’être élaborés pour les thèmes suivants :
3. Base de données : examen, évaluation et élaboration d’un système de base de données géré plus facilement permettant une communication efficace avec les acteurs Ramsar, y compris les Autorités administratives, le GEST, la CESP et les Correspondants nationaux, les Comités nationaux Ramsar/pour les zones humides et autres groupes définis.
4. Activités : identifier des forums internationaux clés tout au long de la période triennale et élaborer une campagne ciblée pour présenter Ramsar au cours d’activités parallèles, d’expositions, de conférences, de couverture de la presse ou d’informations par les réseaux sociaux.
5. Activités des partenaires : continuer de travailler avec les OIP, le secteur privé et d’autres partenaires pour élargir l’influence de Ramsar, pour un appui financier ainsi qu’un accès aux canaux de communication existants. Par exemple, l’appui de Virgin Unite à la JMZ; la promotion continue de Charlie Waite dans le cadre de son vaste réseau qui comprend la BBC; l’intégration de Ramsar en tant que QR code sur les bouteilles d’Evian.
6. Engagement avec la presse : en utilisant les MCR et les sites de démonstration comme moyen de capter l’attention des médias; établir des listes de presse et étudier la création d’un bureau de conférenciers Convention/GEST qui pourraient être les porte‑parole de la Convention.
7. Les publications pourraient comprendre :
   * une plus large diffusion du 4e Plan stratégique (intégrant éventuellement des indicateurs conformes au « passeport » des Objectifs d’Aichi);
   * élaboration d’une brochure sur le R-METT (et atelier conjoint) pour donner des orientations sur l’Outil de suivi de l’efficacité de la gestion des sites et inclure des exemples de meilleures pratiques; et
   * élaborer et diffuser une série d’études de cas pour célébrer les « sites pilotes » qui démontrent le principe d’utilisation rationnelle.
8. Manuels Ramsar : réviser et mettre à jour 21 Manuels avec les Résolutions et les lignes directrices de la COP11 et de la COP12. Déterminer les besoins d’utilisation et mettre les Manuels à disposition dans une gamme appropriée de présentations.
9. Dans le cadre du projet InforMEA, le PNUE fournit 25 000 USD au Secrétariat de la Convention de Ramsar pour réaliser trois ensembles d’activités spécifiques liées à la CESP :

* préparation et gestion des données et mise en œuvre technique pour garantir que l’information fondamentale de Ramsar soit accessible sur InforMEA;
* participation à l’élaboration du thésaurus / vocabulaire validé InforMEA;
* élaboration et accessibilité sur InforMEA de cinq études de cas conjointes Ramsar / Patrimoine mondial sur les savoirs traditionnels.

1. Les études de cas conjointes Ramsar / Patrimoine mondial, qui couvrent la majeure partie de ce financement, seront publiées par le Réseau culturel Ramsar. Ce revenu comptera également comme financement de contrepartie pour la contribution de la Fondation MAVA. Les études de cas soutiendront les objectifs du Plan stratégique, comme décrit plus en détail dans le document SC52‑Inf.Doc.06 *Le Réseau culturel Ramsar et sa contribution à l’application du Plan stratégique Ramsar 2016-2024*.

**Point 10. Système en ligne pour les Rapports nationaux, les rapports et l’élaboration d’indicateurs**

1. Cet ensemble d’activités est associé à un objectif de financement non administratif de 175 000 CHF pour cette période triennale.
2. Le Secrétariat a étudié, avec le WCMC, l’élaboration d’un système en ligne pour les Rapports nationaux des Parties à la Convention de Ramsar pour la COP13 et présentera une mise à jour sur les progrès à l’occasion de la 52e Réunion du Comité permanent. Il pourrait peut‑être s’agir d’une contribution en nature à Ramsar, éliminant la nécessité d’obtenir des fonds non administratifs pour l’établissement du système en ligne.
3. Concernant l’indicateur de la cible 6.6 des Objectifs de développement durable, à savoir le suivi de l’étendue des zones humides, cette méthodologie continue d’être développée par différents moyens. Premièrement, elle est liée aux inventaires nationaux des zones humides qui font l’objet d’un suivi et sur lesquels il est fait rapport à chaque COP dans le cadre du Rapport national. (Plus de 50% des Parties font aujourd’hui rapport sur cet indicateur.) Deuxièmement, un certain nombre de projets d’observation de la Terre avec financement externe visent à aider les Parties avec les outils de télédétection et les produits permettant de surveiller l’étendue des zones humides. Ces projets comprennent Global Mangrove Watch (financé par JAXA), GlobWetlands Afrique, un projet qui soutient six Parties africaines (financé par l’ESA), le Système d’observation des zones humides par satellite (SWOS) et la Plateforme LiMES (Live Monitoring of Earth Surface) (PNUE‑GRID). Le Secrétariat Ramsar continue de faire la liaison avec ces projets pour garantir que leurs outils et produits soient utiles aux Parties et à la communauté en général.

**Mobilisation des ressources pour l’Asie et l’Océanie**

1. L’équipe régionale Asie-Océanie a activement identifié des projets et partenaires potentiels pour soutenir certains pays ainsi que certaines activités au niveau régional ou sous‑régional, y compris par l’élaboration d’un poste à financement non administratif pour un Responsable régional (éventuellement en poste au Bureau régional de l’UICN à Bangkok). Voir tableau 8 ci‑dessous pour les détails.

**Tableau 8. Projets et partenaires potentiels pour l’Asie et l’Océanie**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Localisation** | **Partenaires** | **Résumé** | **Financement requis** | **Soumis par** |
| 1 | Région Asie | UICN ARO, RRC-EA | Financement pour un Responsable régional pour l’Asie-Océanie qui sera basé dans la région Asie | 85 000 USD /an pour 2016-2018 | En discussion avec l’UICN-ARO, RRC-EA et MOE-Corée |
| 2 | RDP Corée | Fondation Hanns Seidel, UICN, WWF | Appui à l’adhésion de la RDP Corée à la Convention de Ramsar, renforcement des capacités | 679 800 USD pour 2016-2018 | À déterminer |
| 3 | Mongolie | Bureau régional du PNUE pour l’Asie/Pacifique | Restauration du Site Ramsar du lac Ogii | La proposition est examinée par le CN Mongolie | Bureau régional du PNUE pour l’Asie/Pacifique |
| 5 | Vanuatu | Roger Jaensch (consultant indépendant) | Appui à l’adhésion du Vanuatu (collecte de données pour le site d’adhésion et la consultation avec les communautés locales) | 25 000 USD pour 2016 | Critical Ecosystem Partnership Fund |
| 6 | Népal | Rob Cadmus (consultant) | Restauration de Sites Ramsar (poursuite du projet Global Wetland Restoration Initiative) | 150 000 USD | À déterminer car la proposition est encore en élaboration |
| 7 | Non spécifié | Partenaires des réseaux ISDR et PEDRR | Promouvoir l’écoprévention des risques de catastrophe | Non spécifié | À déterminer car la proposition est encore en train d’être élaborée |
| 8 | Non spécifié | PNUE et autres | Mémorandum de coopération contenant des solutions basées sur les écosystèmes pour la prévention des risques de catastrophe et l’adaptation aux changements climatiques | Non spécifié | Parrainé par le PNUE (Genève); en cours |
| 9 | Chine | WWF Hong Kong, Gouvernement de Hong Kong | Tenue d’ateliers pour promouvoir le dialogue entre le Gouvernement de Hong Kong, les promoteurs, les ONG, les pêcheurs et autres acteurs de la région du Site Ramsar de la baie intérieure de Mai Po afin d’élaborer un plan d’occupation des sols intégré pour la conservation et la mise en valeur du site | 20 000 USD /an pour 2016-2018 | À déterminer car la proposition est encore en train d’être élaborée, lié à la Réserve naturelle nationale de Futien dans la province de Shenzhen |
| 10 | Afghanistan | Agence nationale de protection de l’environnement, Gouvernement de l’Afghanistan | Pour les activités de soutien à l’adhésion de l’Afghanistan à la Convention de Ramsar, c.‑à‑d. ateliers de sensibilisation, identification du (des) premier(s) Site(s) Ramsar, etc. | 50 000 USD /an pour 2016-2018 | À déterminer car la proposition est encore en train d’être développée |

**Mobilisation des ressources pour la région Afrique avec des fondations philanthropiques**

1. Deux projets ont été soumis à la Fondation JRS pour la biodiversité de Seattle, aux États‑Unis. Cela pourrait servir de modèle pour aider les Parties à identifier des fondations phylanthropiques appropriées.

* Rwanda Environment Management Authority (REMA)

**Titre proposé :** Évaluation et conservation de la biodiversité des écosystèmes de zones humides du Rwanda (365 280 USD en 3 ans)

* Centre Ramsar pour l’Afrique de l’Est (RAMCEA)

**Titre proposé :** Une plateforme d’information numérique pour améliorer la conservation des zones humides et le suivi de la biodiversité en Ouganda (202 300 USD sur 18 mois)

1. Établissement d’une infrastructure numérique pour la cartographie d’observation de la Terre et le suivi des zones humides en appui aux mesures de conservation et décisions durables

2. Fourniture d’un ensemble de données national sur l’étendue des zones humides à utiliser pour l’analyse des tendances, les rapports sur les zones humides et les évaluations de la biodiversité

3. Amélioration des capacités des autorités nationales à utiliser l’observation de la Terre pour surveiller et faire rapport sur les zones humides et la biodiversité des zones humides.

**Mobilisation des ressources pour la région des Amériques**

1. Des efforts d’appels de fonds ont été concentrés sur des initiatives régionales identifiées par les Parties contractantes parmi les principales priorités (voir point 8 ci‑dessus). Le Secrétariat a fourni un appui financier au Centre régional Ramsar à Panama, en vue du développement de sa stratégie financière, de cours de formation et du personnel. Une nouvelle proposition est en préparation pour renforcer les capacités du Centre.

**Mobilisation des ressources avec le secteur privé**

1. Comme indiqué ailleurs, les accords avec Danone-Evian et Star Alliance ont été renouvelés. Dans les deux cas, on constate de l’enthousiasme de la part des partenaires du secteur privé à renforcer leur partenariat avec Ramsar à l’avenir, et ce potentiel doit être exploré. Dans le cas de Star Alliance, l’association nous a fourni des liens directs vers des lignes aériennes partenaires, p. ex., Lufthansa, Turkish Airlines, etc. Des accords individuels avec chacune de ces lignes aériennes pourraient être une possibilité et fournir des contributions en nature précieuses du point de vue des billets d’avion pour les délégués parrainés pour la COP13 et pour les experts techniques chargés de mener des MCR.